

AVIS A LA POPULATION DES COMMUNES de GRACE-HOLLOGNE et de FEXHE-LE-HAUT-CLOCHER

ETUDE D'INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT

REUNION D'INFORMATION PREALABLE

Les Consorts GRUTMAN, représentés par Mr Marc GRUTMAN, rue des Crenées, 14 à 4210 Burdinne, introduiront prochainement auprès de la commune de Grâce-Hollogne **une demande de permis d'urbanisation** d'un terrain de plus de 2 hectares, sis :

- **Grâce-Hollogne, 5^{ème} division, section A, n°35b,**
- **Grâce-Hollogne, 6^{ème} division, section B, n°1b,**
- **Fexhe-le-Haut-Clocher, 3^{ème} division, section B, n°180c,**

respectivement nommés rue de Goreux à Grâce-Hollogne et Hameau de Goreux à Fexhe-le-Haut-Clocher.

Conformément aux dispositions du Code de l'Environnement, cette demande fera l'objet d'une étude d'incidences sur l'environnement. En vertu des articles D29-5 et R41-3 de ce Code, **une réunion d'information préalable à laquelle la population est invitée aura lieu :**

**le mercredi 12 février 2020 à 18h30,
à la salle « Le Foyer », avenue de la Gare, 186 à 4460 Bierset**

Cette réunion d'information a pour objet :

- De permettre au demandeur de présenter son projet ;
- De permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
- De mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;
- De présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Toute personne peut, **dans un délai de quinze jours** à dater du jour de la tenue de la réunion précitée, **émettre ses observations et suggestions** destinées à la réalisation de l'étude d'incidences en les adressant par écrit avec ses nom et adresse **au Collège communal de Grâce-Hollogne, rue de l'Hôtel communal, 2 à 4460 Grâce-Hollogne.**

Il adresse également copie de son courrier à l'attention du demandeur (Mr Grutman, rue des Crenées, 14 à 4210 Burdinne).

Toute information utile peut être obtenue auprès de l'auteur de projet : bureau Pissart AE au 04/380.41.04.